



10 % indemnité congés payés sur heures supplémentaires

Par **Pat13**, le **26/03/2011 à 17:59**

Bonjour,
Je souhaite savoir si les 10 % d'indemnité Congés payés sur Heures Supplémentaires sont payées en Net ou en Brut ?
Exemple:
- 500 € d'Heures Supplémentaires
- 10 % d'indemnités CP => 50 €
Soit un montant total de 550 €
Le raisonnement paraît juste ?
Merci par avance
Cordialement

Par **jurigeo**, le **27/03/2011 à 17:51**

Tous les calculs de salaires sont en brut, tous les paiements de salaires sont en net.